

**PROTOCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE AU 2 NOVEMBRE 2020**

	MATERNELLES	ELEMENTAIRES
<b>DISTANCIATION PHYSIQUE</b>	Entre les élèves de groupes différents seulement.	Un mètre entre tous les élèves si elle est possible. Pour les élèves d'un même groupe <u>et en extérieur</u> , elle n'est pas nécessaire.
<b>LAVAGE DES MAINS</b>	1. A l'arrivée à l'école 2. Avant et après les repas 3. Avant et après les récréations 4. Après passage au WC 5. Le soir en partant, ou en arrivant chez soi	
<b>MASQUES</b>	Masque "grand public" obligatoire pour tous les personnels, partout.	
	Pas pour les élèves.	Tous les élèves doivent le porter partout. Fourni par les familles.
<b>VENTILATION</b>	Minimum toutes les 2 heures pendant 15 minutes. Pendant les récréations et les interours. Pendant le nettoyage.	
<b>BRASSAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation, encadrement et organisation des déplacements des groupes.</li> <li>- Récréations par groupes avec "zonage" des surfaces.</li> <li>- 3 services à la cantine, élèves d'une même classe à la table et distance d'au moins 1 mètre entre les groupes.</li> </ul>	
<b>NETTOYAGE ET DESINFECTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sols et grandes surfaces nettoyés une fois par jour.</li> <li>- Surfaces fréquemment touchées désinfectées plusieurs fois par jour.</li> <li>- Tables de cantine désinfectées après chaque service.</li> <li>- Structures extérieures désinfectées ou non utilisées pendant 12 heures.</li> </ul>	
<b>FAMILLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des gestes barrières aux abords de et dans l'établissement.</li> <li>- Respect des consignes mises en place relativement au Protocole Sanitaire.</li> <li>- Surveillance des symptômes avant de mener l'enfant en classe.</li> <li>- Déclaration immédiate d'un cas lorsqu'il survient dans le foyer.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture à son enfant d'une gourde <u>obligatoirement personnalisée</u> au nom de l'enfant (bouteilles en plastiques non autorisées).</li> <li>- Fourniture à son enfant d'un "Sac Spécial Récré" (livre, petit jeu individuel...) afin de lui faciliter le déroulement du temps de récréation ainsi que de pause méridienne.</li> <li>- <u>Pour les Cycle 3 uniquement</u> : fourniture d'une collation pour la récréation de 9 h 30, étant donné le passage tardif à la cantine (12 h 45).</li> </ul>	